

SECRETARIAT ADMINISTRATIF

MARDI 9 AVRIL 2019

Proposition Médaille District 2019

Vous souhaitez récompenser un membre bénévole de votre club qui œuvre depuis des années pour le football et que vous estimez méritant.

Vous pouvez lui proposer une récompense en lui permettant d'être honoré **de la médaille de DISTRICT.**

Pour cela, merci de compléter le formulaire disponible sur notre site et de le retourner au **Secrétariat du District pour le 26 AVRIL** délai de rigueur.

CLIQUEZ CI-APRES pour accéder au formulaire : <https://isere.fff.fr/simple/proposition-medaille-district-2019/>

COMMUNIQUE AUX CLUBS

Lors de rencontres non concernées par la caisse de péréquation, nous invitons les clubs à bien vérifier que l'arbitre du match a bien été désigné de façon officielle avant tout règlement financier.

Attention : un arbitre bénévole ne doit pas demander de paiement.

CAISSE DE PEREQUATION

ATTENTION : Pour cette nouvelle saison les catégories U19D1 et U17D1 passent en caisse de péréquation, les arbitres de ces catégories seront payés par le District de l'Isère.

BONS DE FORMATION

Dans le cadre du Fonds d'Aide au Football Amateur Chapitre Formation, la FFF soutient les projets de formation. Il a été créé des bons formation destinés à financer une partie de votre participation aux différents modules des certificats fédéraux

Note : Dans le cadre de la Coupe de Monde Féminine 2019 et du programme Héritage 2019, l'utilisation des bons pour les éducatrices, dirigeantes et arbitres féminines est illimitée dans la limite du coût de la formation.

TABLEAU RÉCAPITULATIF

EDUCATEURS		DIRIGEANTS	ARBITRES
Modules de formation : - U7 - U9 - U11 - U13 - U15 - Animatrice fédérale	Modules de formation : - U17/U19 - Séniors - Projet sportif et éducatif - Projet associatif	PFFD (parcours fédéral de formation des dirigeants) - Connaissance de l'association (3 modules) - Gestion de club/ Gestion de projet (5 modules) - Gestion et ressources financières (2 modules) - Fonction employeur (2 modules) - Communication (4 modules)	Formation initiale d'arbitre Frais pédagogiques 90 € IR2F en charge de la gestion administrative Utilisation obligatoire du contenu pédagogique fourni par la DTA
NOUVEAUTE	DISPOSITIF INCHANGÉ	NOUVEAUTE	NOUVEAUTE
2 bons de 25 € pour chaque module de 16h	1 bon de 25 € par module de 16h ou moins dans la limite de 2 bons sur la saison	2 bons de 25 € pour chaque module de formation de 4h	2 bons
ÉDUCATRICES / DIRIGEANTES / ARBITRES FÉMININES (PROGRAMME HÉRITAGE 2019)			
Bons illimités dans la limite du coût de la formation			

Les bons de formation doivent être retournés au District de l'Isère. Date butoir dernier jour de la formation.

TRESORERIE DISTRICT

RELEVÉS SUR FOOTCLUBS

Les relevés de trésorerie sont disponibles sur Footclubs. (ORGANISATION – EDITION ET EXTRACTION –DERNIER RELEVÉ) ou (ORGANISATION – ETAT DU COMPTE)

Nous vous enverrons un mail chaque mois pour vous informer de la date de la mise à disposition de ces relevés.

LISTE CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE DISTRICT DEPUIS LE 15 JUIN 2018 (Clubs débiteurs de plus de 100 €)

17-4 – Situation du Club en début de saison : Aucun engagement d'équipe ne peut être pris en compte pour la saison, si la situation financière du club n'a pas été définitivement réglée au terme de la période d'engagement fixé par le district. Tout engagement sollicité hors délai ne permet d'engager une équipe qu'au dernier niveau de la catégorie.

[Date d'émission du relevé le 04/06/2018](#)

Les clubs ci-dessous ne sont pas à jour de trésorerie depuis le 15 Juin 2018.

554020 FUTSAL ISLE D'ABEAU
 582472 AC MISTRAL
 552916 LA MAISON DES HABITANTS

553080 TURCS DE MOIRANS
 563927 AS MAHORAISE
 581943 AS TURQUOISE
 590490 FUTSAL CLUB MARTINEROIS
 663904 ASS INTER ENTREPRISE DU GRESIVAUDAN
 681566 PLANET PHONE 38
 611693 ENERGIE SPORT

TRESORERIE LIGUE

En application de l'article 47 des Règlements Généraux de la LAuRAFoot, les clubs ci-dessous ne sont pas à jour de trésorerie au 20 mars 2019 (relevé 03).

512530 F.C. CHIRENS
 520296 ABBAYE U.S. GRENOBLE
 525338 U.S. VIZILLOISE
 533686 A. FRANCO PORTUGAISE F. VOIRON
 534738 AM.S. DE CHEYSSIEU
 541917 F.C. D'ANTHON
 544257 VETERANS F.C. SILLANS
 549826 A. FUTSAL PONT DE CLAIX
 553080 TURCS A MOIRANS
 553399 AS CREMIEU
 554434 FC ROCHETOIRIN
 563927 A. MAHORAISE DE GRENOBLE
 564089 VETERANS DE VEYRINS-THUELLIN
 564092 GRENOBLE FUTSAL
 581015 COLL. S. DES GUINEENS DE L'ISERE

581082 F. CL. DE BREZINS
 581943 A. S. TURQUOISE
 581958 A.S. SUSVILLE MATHEYSINE
 582106 EYZIN SAINT SORLIN F. C.
 582472 A. CLUB MISTRAL
 582501 LA GRINTA
 582776 FOOTBALL CLUB AGNIN
 590490 MARTINEROIS DE FUTSAL
 609367 C.O.S.CATERPILLAR GR
 611693 GRENOBLE ENERGIE SPO
 615032 LES METROPOLITAINS
 663904 AS INTER-ENTR DU GRESIVAUDAN
 681566 PLANET PHONE 38
 682488 A.T.S.C.A.F ISERE
 863936 BRAGA SPORTING CLUB

FORFAIT GENERAL SENIORS – U19

Du 5 au 6 Avril 2019

Amende 90 €

ST QUENTIN	D5
LIERS	D6
CESSIEU	U19

FORFAIT GENERAL U17 – U15

Du 4 au 6 Avril 2019

Amende 68 €

GIERES	U17D3
RACHAIS	U15D3

FORFAIT JOURNEE

Du 23 Mars 2019

Amende 32 €

ST HILAIRE DE LA COTE	U19D2
-----------------------	-------

FORFAIT JOURNEE

Du 6 et 7 Avril 2019

Amende 32 €

COTE ST ANDRE	D4
VALLEE BLEUE	D4
UNIFOOT	D5
VINAY	D6
CROLLES	U19D1
VILLEFONTAINE	U17D2T
MAURICE L'EXIL	U17D3

ABBAYE	U15D2
DOMARIN	U15D2
CHARVIEU	U15D2
ST MARTIN D'URIAGE	SA8ENTD1
VILLEFONTAINE	U18FA8D1
VALLEE DE L'HIEN	U19D2
GRESIVAUDAN	U15D3

FORFAIT APRES TIRAGE COUPE U13

Du 6 Avril 2019

Amende 32 €

CESSIEU	CHU13FI
---------	---------

NON SAISIE DE RESULTATS SUR FOOTCLUBS

Du 1° au 7 Avril 2019

Amende 11 €

PAYS ALLEVARD	U13D3
ECHIROLLES	U13D4
VIRIEU	SA8ENTD2
FONTAINE LES ILES	SA8ENTD2
GRESIVAUDAN	U18FA8D1
O. NORD DAUPHINE	FUTD2
SASSENAGE	CIU13
VILLENEUVE 2	CIU13
VILLENEUVE 3	CIU13
MONESTIER	CIU13

FMI NON RETOURNEE**Du 6 Avril 2019****Amende 75 €**

BOURGOIN	U19D1
ST ANDRE LE GAZ	U19D2
GRESIVAUDAN	U15D3

FM NON RETOURNEE**Du 25 au 31 Mars 2019****Amende 75 €**

VAREZE	FEMA8D2
ISLE D'ABEAU	FEMA8D2
ARTAS	U15FA8
GRESIVAUDAN	U13D4
ASCOL	U13D4
BELLEDONNE MEYLAN	ENTA11
FUTSALL DES GEANTS	FUTD1
EYBENS	SA8ENTD1
VALLEE GRESSE	SA8ENTD2
JARRIE CHAMP	SA8ENTD2

RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

Autres E-mails	
DISTRICT	district@isere.fff.fr
PRESIDENT	president@isere.fff.fr
VICE PRESIDENT DELEGUE	herve.giroud-garampon@isere.fff.fr
TRESORIER	tresorier@isere.fff.fr
COMPTABILITE	comptabilite@isere.fff.fr
SECRETAIRE GENERAL	secretaire-general@isere.fff.fr
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE	elisabeth.belot@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL	thomas.bartolini@isere.fff.fr
EDUCATEUR SPORTIF	david.cazanove@isere.fff.fr
CONSEILLER DEPARTEMENTAL FOOTBALL ANIMATION	jeremy.hugonnard@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE DE L'ARBITRAGE	nicolas.brotons@isere.fff.fr

E-mails Commissions	
APPEL	appel@isere.fff.fr
ARBITRES	arbitres@isere.fff.fr
DELEGATIONS	delegations@isere.fff.fr
DISCIPLINE	discipline@isere.fff.fr
FOOT ENTREPRISE	foot-entreprise@isere.fff.fr
FUTSAL	futsal@isere.fff.fr
SPORTIVE	sportive@isere.fff.fr
TERRAINS	terrains@isere.fff.fr
FEMININES	feminines@isere.fff.fr
ETHIQUE ET PREVENTION	ethique@isere.fff.fr

Pour information: Si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.

CORRESPONDANCES**TRANSMISES AUX COMMISSIONS :**

DISCIPLINE : NOYAREY – AINOUCHE M. – FLACHERES – NOYAREY – BECHET P. – AKHARRAZ B. – CICERON F. – VALLEE GRESSE – CESSIEU – YUKSEL F. – LUORO M. – VALLEE BLEUE – SENOUSSE T. – SEGURA R. – PLATEL Y. – REMLI A. – FUENTES M. – ZIEGLER B. – VAILLANT E. – PICARD B. – CHAHBOUNE O. – GONCALVES J.M. – ALI I. – DUVERNE N. – BOULORD J.M. – HAMILA S. – MAYETTE B. – PLATEL Y. – BEN FREDJ R. – ARSLANTAS D. – HOCINE H. – GRESIVAUDAN.

APPEL: NOYAREY – GRESIVAUDAN - BEN EL HADJ SALEM Z.

REGLEMENTS : AINOUCHE M. – ANAR AKDIM K. – CHARVIEU – ASF BOURBRE – BOUCHAGE – ALI I. – HAUTE TARENTEISE FC – NIVOLAS – ASF BOURBRE – VALLEE DE L’HIEN 38 – ARTAS – MOS 3R – AIR LIQUIDE – SASSENAGE.